

INSPIRA espace industriel responsable et multimodal  
souhaite accompagner les industriels  
à réduire leurs impacts lumineux  
en signant un partenariat avec le Cluster Lumière

Salaise-sur-Sanne, 10/11/2015



De gauche à droite : Francis CHARVET, Président d'Inspira et François Corteel, Président du Cluster Lumières

INSPIRA, Espace industriel responsable et multimodal mobilise les acteurs industriels de l'innovation en signant un partenariat avec le Cluster Lumière. Le Cluster Lumière regroupe fabricants, laboratoires, bureaux d'études, concepteurs lumière...revisite la notion d'éclairage pour appréhender les enjeux de développement durable et d'évolution technologique. Au travers de ce partenariat, plusieurs objectifs sont visés :

- œuvrer à l'accueil de démonstrateurs
- participer à la création d'une charte qualité « lumière-éclairage » permettant aux espaces publics et privés de bénéficier des meilleures technologies disponibles et vertueuses.

*« Le Syndicat Mixte et son aménageur se sont dotés de compétence grâce à une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine de niveau international dont un spécialiste de l'éclairage. Aujourd'hui, les industriels et le Syndicat Mixte répondent aux obligations d'éclairage de sécurité sans soucis d'économie financière ou de sobriété énergétique. Une réflexion sur*

*l'ambiance nocturne est actuellement en cours, il s'agit maintenant de l'enrichir des meilleures technologies disponibles tant pour l'espace public que de l'espace des industries. INSPIRA confirme son ambition technologique »,* indique Francis Charvet, Président d'INSPIRA.

*« Le Cluster Lumière anime des groupes d'entreprises intégrant des bureaux d'étude, des fabricants et des installateurs. La vocation de ces groupes est de sensibiliser à un éclairage juste, de proposer et de mettre en œuvre des démonstrateurs innovants de mise en lumière. En se rapprochant d'INSPIRA, nous avons l'ambition d'accompagner des projets d'éclairages performants, intelligents, durables dans le temps et économes en énergie, déployés sur des espaces extérieurs de voiries et des espaces intérieurs tertiaires et industriels »,* indique François Corteel, Président du Cluster Lumière.

Dans le cadre de la convention signée le 3 mars 2015 entre l'AEPI et Inspira, l'AEPI s'est engagée à accompagner le développement de la zone en assurant la promotion de l'offre d'accueil d'entreprises au niveau régional, national et international et renforcer sa notoriété. Courant 2015, des rencontres ont ainsi été organisées avec différents clusters locaux, pôles de compétitivité ou encore associations d'entreprises. La signature du partenariat entre Inspira et le cluster Lumière en est un des aboutissements.

#### **A propos du Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons**

Le Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire, avec la Compagnie Nationale du Rhône, assure la maîtrise d'ouvrage du développement du site INSPIRA- Espace industriel responsable et multimodal.

Il a été créé par trois collectivités : la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. Instauré le 3 mars 2009, le Syndicat Mixte est compétent pour les études, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion de la Zone Industriale-Portuaire et la coordination des différents partenaires intervenant directement ou indirectement sur son périmètre. Il est présidé par Francis Charvet.

#### **A propos d'INSPIRA**

Située sur l'axe stratégique de la vallée du Rhône, à 40 minutes de Lyon et Valence, INSPIRA est le deuxième site portuaire de la Vallée du Rhône avec 800 000 T transportées par an par le fleuve et 600 000 T par an par le rail. L'objectif du projet de développement est de s'appuyer sur les infrastructures et les services existants et les renforcer pour devenir un **espace industriel responsable et multimodal de référence en France**. Adossée à la première plateforme chimique de France, son autre ambition de développement est d'attirer de nouvelles entreprises s'inscrivant dans une démarche d'écologie industrielle.

Sa superficie de 330 hectares, dont 90 hectares de Domaine Public Fluvial propriété de l'Etat concédés à la Compagnie Nationale du Rhône, en fait l'un des sites économiques les plus vastes de l'Isère. Son environnement industriel est riche puisque la Zone Industriale-Portuaire comprend d'ores et déjà 90 hectares occupés par les entreprises installées, représentant 900 emplois répartis dans une vingtaine d'entreprises couvrant des activités telles que la chimie, le BTP, les transports.

Face aux enjeux industriels et de report modal du site, la région Rhône-Alpes, le département de l'Isère et la communauté de communes du Pays Roussillonnais ont créé un Syndicat Mixte pour jouer le rôle d'opérateur unique vis-à-vis des entreprises implantées ou à venir. Le groupement de maîtrise d'œuvre urbaine retenu au printemps 2015 est composé de BAU-B, urbaniste, Battle y Roig, paysagiste, Les Eclairagistes Associés, Eclairage, OGI, développement durable.

### **A propos du Cluster Lumière**

Le Cluster Lumière est le réseau de compétences de la filière éclairage. Créé en 2008 à l'initiative de l'ENTPE, Philips, CCI de Lyon, Sonepar et CDO, il rassemble 175 adhérents représentant l'ensemble de la filière : fabricants de modules d'éclairage, laboratoires et centres techniques, bureaux d'étude et d'architectes, concepteurs éclairagistes, maîtres d'œuvre, installateurs et distributeurs. 75 % des adhérents sont des PME. Né à Lyon, le Cluster s'est rapidement ouvert à des entreprises de toute la France.

Ces entreprises et centres techniques se complètent parfaitement et développent des solutions d'éclairage innovantes, allant de la recherche à la production. Le Cluster Lumière les mobilise et stimule le travail collaboratif pour accélérer le développement des techniques innovantes d'éclairage (dont la technologie LED), développer l'activité et la compétitivité de ses membres, promouvoir la filière française à l'international. Il anime des projets collaboratifs autour des grands marchés de l'éclairage.


Toutes ces actions s'inscrivent dans une perspective de développement économique et de gestion durable des ressources.

[www.clusterlumiere.com](http://www.clusterlumiere.com).

### **Contacts presse :**

#### **Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons**

Vincent DAÏN Tél : 04 74 86 83 80 - [secretariat@zone-industriale-portuaire.fr](mailto:secretariat@zone-industriale-portuaire.fr)

Pour suivre nos actualités :  Espace\_INSPIRA

### **Cluster Lumière**

Patrick CLERT-GIRARD

Délégué Cluster Lumière

T. 33(0)4 72 40 57 07

[clert@lyon.cci.fr](mailto:clert@lyon.cci.fr)